



9^{ème} RÉUNION DU COMITÉ TECHNIQUE
20 - 23 avril 2009, Zagreb, Croatie

**LISTE PRÉLIMINAIRE DES PROBLÈMES ACTUELS ET ÉMERGENTS SE
RAPPORTANT À LA CONSERVATION ET À LA GESTION DES OISEAUX
D'EAU MIGRATEURS D'AFRIQUE-EURASIE**

Rédigé par David Stroud
(Représentant régional de l'Europe du Nord et du Sud-Ouest)

INTRODUCTION

Conformément au texte de l'Accord, le Comité technique de l'AEWA :

- « (a) fournit des avis scientifiques et techniques et des informations à la Réunion des Parties et aux Parties, par l'intermédiaire du Secrétariat de l'Accord ;
- (b) fait des recommandations à la Réunion des Parties concernant le Plan d'action, l'application de l'Accord et toute recherche ultérieure à entreprendre ; »

Les tâches du plan de travail émanant des décisions de la Réunion des Parties portent à l'attention du Comité technique de nombreux aspects de la mise en œuvre de l'Accord. Il demeure toutefois important que le Comité ait la possibilité de porter à l'attention des Parties des problèmes pouvant être « émergents », tels que des facteurs pouvant avoir un impact direct ou indirect sur l'état de conservation des oiseaux d'eau.

Le programme de travail du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST) de Ramsar comprend des considérations identiques sur les problèmes actuels et émergents, qui sont en grande part probablement les mêmes que ceux affectant les espèces de l'AEWA (correspondant aux préoccupations de conservation des zones humides).

ACTION REQUISES DU COMITÉ TECHNIQUE

L'Annexe présente une liste non-exhaustive des problèmes (énumérés sans aucun ordre de priorité) qui sont ou qui pourraient devenir importants pour la conservation des oiseaux d'eau dans la zone de l'Accord. La plupart d'entre eux ne sont pourtant pas pris en main dans le cadre des tâches assignées par la MOP 4.

1. Il est suggéré que le Comité technique examine brièvement chacun des points suivants lors de sa 9^{ème} réunion afin de déterminer s'il s'agit ou non, à l'heure actuelle, d'une question à traiter par l'AEWA et si oui, de quelle façon y donner suite.
2. Il est également suggéré que le Comité ajoute d'autres problèmes (et il y en aura certainement plusieurs) à cette liste et tienne cette dernière à jour en vue de discussions lors de réunions futures en tant que point permanent de l'ordre du jour.

Annexe : liste préliminaire des problèmes actuels et émergents pour l'AEWA

1. Maladies émergentes

Des maladies émergentes ont été identifiées comme un problème majeur pour la conservation des oiseaux d'eau (par exemple lors de la Conférence d'Edimbourg sur les Oiseaux d'eau du monde : http://www.jncc.gov.uk/PDF/pub07_waterbirds_part4.2.1.pdf). Un atelier organisé dans le cadre de cette conférence (http://www.jncc.gov.uk/PDF/pub07_waterbirds_part4.2.pdf) est parvenu à plusieurs conclusions :

« les quatre recommandations suivantes ont été faites :

1. Il est nécessaire d'accroître la sensibilisation, et d'éduquer ceux qui ignorent tout de ce sujet, sur le fait que les maladies touchant les populations d'oiseaux d'eau doivent être considérées dans un contexte écologique, comme une réponse aux changements et perturbations affectant l'environnement.
2. Une politique mondiale de la santé de la faune sauvage devrait être mise en place, fournissant des méthodes standards de recherche, de diagnostic et de compte rendu se rapportant aux phénomènes de mortalité chez les oiseaux d'eau et autres animaux sauvages (identiques à celles mises en place pour les animaux domestiques et les hommes, par exemple, par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).
3. Il serait bon d'encourager fortement les discussions et interactions entre les biologistes spécialistes de la conservation, les défenseurs du bien-être animal et l'industrie alimentaire animale pour empêcher que des considérations sur le bien-être animal ne mettent en péril la conservation de la faune sauvage (par exemple, production animale à l'air libre à proximité des zones humides).
4. Des mesures actives devraient être prises afin de réduire les mouvements excessifs d'animaux sauvages trouvant place dans le cadre du commerce d'animaux de compagnie exotiques, afin de réduire le risque de transmission de maladie et d'améliorer la conservation des espèces sauvages.

L'atelier a demandé en particulier de prendre des mesures de toute urgence afin d'atténuer l'émergence de la maladie et des pertes d'oiseaux d'eau en intégrant les concepts fondamentaux relatifs à la maladie dans des stratégies mondiales de conservation des oiseaux d'eau. »

Certains aspects de cet agenda ont été développés dans le contexte spécifique de l'IAHP H5N1 et des réponses apportées par l'AEWA (par l'intermédiaire du Groupe d'experts et des Résolutions 3.18 et 4.15). Mais y a-t-il d'autres aspects que l'AEWA devrait développer ?

La CMS a mis en place un Groupe d'étude scientifique sur les maladies des animaux sauvages afin d'assurer la coordination entre les AEM et les problèmes qui ne sont pas liés à l'IAHP (voir [CMS Res 9.08: Responding to the Challenge of Emerging and Re-Emerging Diseases in Migratory Species, including HPAI H5N1](#)). L'AEWA devrait, le cas échéant, participer au travail de ce groupe.

2. Encourager la conservation des oiseaux d'eau par l'intermédiaire des secteurs « non-traditionnels » de la société

Certains secteurs de la société peuvent avoir une influence considérable sur les décisions prises par les communautés au sujet de l'utilisation des ressources environnementales. Les groupes de femmes notamment, peuvent avoir de l'influence. BirdLife International a de nombreux exemples soulignant l'importance d'atteindre certains groupes pour obtenir le soutien local des actions de conservation des espèces menacées d'extinction. Les écoles et les groupes religieux constituent d'autres exemples. Est-ce que l'AEWA ne devrait pas se donner pour objectif de travailler avec ces secteurs de la société et de communiquer à travers eux ?

3. Espèces envahissantes (y compris les impacts des plantes aquatiques)

Un examen de deux études de cas sur les impacts des plantes aquatiques sur les habitats des zones humides a été achevé en Afrique. Le TC n'a fait aucune proposition claire à la MOP sur la façon de traiter les résultats de travail ni sur les lignes directrices basées sur celui-ci. Que désire-t-on tirer de ce travail ?

4. Les oiseaux d'eau dans les environnements urbains

L'urbanisation grandissante et les pertes de zones humides rapprochent de plus en plus les oiseaux d'eau des établissements humains. Les questions à noter sont :

- Le risque de transmission de maladie (apportés par les oiseaux d'eau ou transmis à ces derniers, par ex. la salmonelle)
- Les possibilités d'éducation et de sensibilisation

Des lignes directrices seraient-elles utiles aux autorités urbaines (il existe une abondante littérature mais qui n'est probablement pas très accessible) ?

5. Connaissances traditionnelles et régimes des prélèvements

La plupart des prélèvements d'oiseaux d'eau se font sur une base traditionnelle. Que savons-nous à ce sujet ? La perte de ces connaissances représente-t-elle un problème pour la conservation (plutôt qu'une perte d'aspects culturels pour la société humaine) ?

6. Assurer des prélèvements en vue de la consommation est conforme au concept de l'utilisation durable

Tout spécialement dans certaines régions d'Afrique, de nombreux oiseaux d'eau sont prélevés pour servir de nourriture. La croissance démographique risque d'entraîner une augmentation de ce genre de prélèvements. Que savons-nous de leur ampleur et de la mesure dans laquelle ils sont ou ne sont pas conformes à l'idée d'utilisation durable pour les populations concernées ?

7. Impacts de la pollution

Avons-nous un système quelconque de surveillance des niveaux de pollution (charges corporelles des polluants) chez les oiseaux d'eau à l'échelle internationale ? Des programmes de surveillance nationale existent dans certains pays, mais ces informations sont-elles regroupées ? Est-ce une question à traiter ?

8. Les prises accessoires d'oiseaux de mer

Avec l'ajout en 2008 de 20 espèces d'oiseaux de mer à la liste couverte par l'AEWA, le problème des prises accessoires semble d'une bien plus grande importance pour l'Accord. Comment l'AEWA peut-il développer des synergies et soutenir le travail d'autres AEM dans ce domaine ?

9. Impacts des produits chimiques agricoles sur les oiseaux d'eau

Il s'agit historiquement d'une cause de mortalité massive occasionnelle – souvent due à l'ingestion de semences traitées avec des fongicides toxiques, etc. Une étude se concentrant essentiellement sur la situation en Afrique, mais qui n'a pas encore été finalisée, a été préparée il y a quelques années pour l'AEWA. Que voulons-nous faire de cette question ?

10. Industries extractives

Ces industries ont un impact majeur sur les zones humides. Une étude est en cours de réalisation, en coopération avec le GEST de Ramsar.

11. Oiseaux d'eau et entreprises industrielles

Les sociétés et particulièrement les sociétés transnationales (STN) traitent des ressources importantes et leurs activités peuvent avoir des impacts majeurs sur l'environnement. L'AEWA devrait-il s'engager plus étroitement auprès des STN ?

12. Réduire les risques de collisions aériennes provoquées par des oiseaux d'eau ?

Est-ce une question pour l'AEWA ?

13. Lignes directrices de conservation de l'AEWA

L'AEWA a produit douze ensembles de lignes directrices couvrant différents aspects de la conservation. Toutefois il n'existe pas de feed-back indiquant clairement si celles-ci sont ou non utilisées. Et si elles ne le sont pas, quelles en sont les raisons ?

Il faut noter qu'il existe de nombreux liens avec les résultats d'une étude réalisée par le GEST de Ramsar qui a évalué dans quelle mesure les documents des lignes directrices – qui sont identiques à celles de l'AEWA au niveau du concept – sont utilisés (voir http://ramsar.org/cop10/cop10_doc21_e.pdf qui vaut la peine d'être lu). De nombreuses conclusions et recommandations de cette étude sont probablement également pertinentes pour l'AEWA et l'aideront dans sa réflexion lors de la production de futures directives.

Il s'agit peut-être d'un domaine dans lequel le TC aurait avantage à travailler en étroite collaboration avec le GEST de Ramsar en vue d'améliorer le style, l'accessibilité et l'utilisation des directives.

14. Développement posant problème

Deux études théoriques ont été envisagées dans le cadre des IIT 2009-2016, l'une consacrée aux parcs éoliens et l'autre aux autres sources d'énergie renouvelable. Entre-temps, de nombreux nouveaux parcs éoliens sont prévus, non seulement en Europe, mais aussi en Afrique et dans d'autres régions de la zone de l'Accord., notamment dans des régions où ce développement entre en conflit avec la biodiversité et tout particulièrement les oiseaux migrateurs. Des centrales hydroélectriques et de grandes plantations à vocation bioénergétique sont prévues, qui remplaceront des habitats primordiaux pour les oiseaux d'eau.

Quel rôle jouera l'AEWA pour aider à éviter la planification et la mise en place de ce type de développement posant problème ?

15. Lignes électriques en tant qu'obstacles

De nombreuses réalisations de l'homme constituent des obstacles à la migration des oiseaux d'eau. Parmi elles, les lignes électriques semblent faire le plus grand nombre de victimes au sein des populations de certaines espèces. Plusieurs solutions possibles ont été développées sans être toutefois largement appliquées dans toute la zone de l'Accord. Comment pouvons-nous nous assurer que la mortalité provoquée par les lignes électriques soit réduite à un minimum? Quel peut être le rôle de l'Accord ?